



Province de Québec  
MRC de Beauce-Sartigan  
Municipalité de Saint-Benoît-Labre

## AVIS PUBLIC

### **CONSULTATION ÉCRITE À L'ÉGARD DE LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DE LOT 4 699 121 – 535, 6<sup>e</sup> Rang ST-BENOIT-LABRE**

Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Benoît-Labre est par la présente donnée par la soussignée, Édith Quirion, directrice générale/secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que :

Le conseil municipal de Saint-Benoît-Labre vous convoque à une assemblée publique de consultation, le mardi 7 septembre 2021 à 19 h 30, à la salle de l'Hôtel de Ville, au 216, Route 271 à Saint-Benoît-Labre.

**La municipalité doit statuer sur une demande de dérogation mineure, comme décrite ci-dessous :**

Adresse: Lot 4 699 121 - 535, 6<sup>e</sup> rang, St-Benoît-Labre

Projet : Agrandissement d'un bâtiment agricole

Demande : Autoriser des distances séparatrices de 31,09 mètres et 77,25 mètres alors que la distance prescrite par rapport à une maison d'habitation, en vertu du règlement de zonage 447-2006, est de 83,3 mètres pour le lot 4 699 121.

### **PROCÉDURE DE CONSULTATION ÉCRITE APPLICABLE À CETTE DÉROGATION MINEURE :**

Suivant l'arrêté ministériel numéro 2021-054 du ministre de la Santé et des services sociaux en date du 16 juillet 2021, une municipalité qui entend statuer sur une demande de dérogation mineure peut également tenir une consultation écrite sur celle-ci, annoncé au préalable par un avis public.

Les personnes intéressées par cette demande de dérogation mineure pourront se faire entendre par le Conseil en se présentant à l'assemblée publique ou par visioconférence par clavardage ou à l'aide du micro ou en transmettant ses commentaires écrits du 11 août au 7 septembre 2021. Il est possible de faire parvenir ses commentaires par courriel à l'adresse suivante [dg@saintbenoitlabre.com](mailto:dg@saintbenoitlabre.com), par la poste ou en déposant votre écrit dans la chute à courrier du bureau municipal avant le mardi 7 septembre 2021, 16 h 30.

Donné à Saint-Benoît-Labre  
Ce 12<sup>e</sup> jour du mois d'août 2021

  
Édith Quirion  
Directrice générale/Sec.-Trés.